



## Communiqué de presse de la direction régionale de l'Insee Bourgogne-Franche-Comté



**16 au 22 novembre 2020**

Semaine mondiale de l'entrepreneuriat

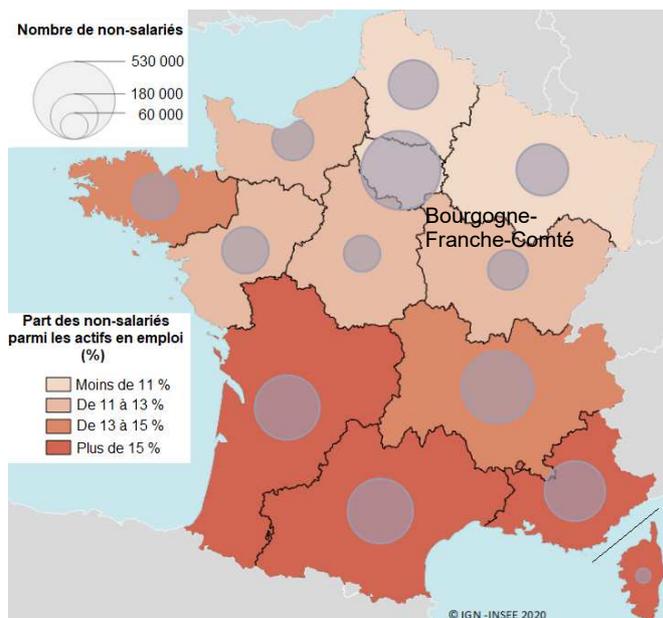
### Éclairage sur les entrepreneurs de Bourgogne-Franche-Comté

## 133 800 entrepreneurs en Bourgogne-Franche-Comté, soit 12,5 % des actifs occupés

Auteurs : David Brion, Caroline Desnoyers, Philippe Rossignol / 13 novembre 2020.

En Bourgogne-Franche-Comté, **133 800 personnes sont non-salariés** à la fin 2017. Il peut s'agir de dirigeants de société ou d'entrepreneurs individuels, parfois de micro-entrepreneurs, exerçant une activité commerciale, artisanale, libérale ou agricole. Le non-salariat concerne **12,5 % des actifs ayant en emploi** dans la région, ce qui est comparable à la moyenne en France métropolitaine, 12,2 %.

Part des non-salariés parmi les actifs occupés



Sources :

- Insee, base des non-salariés 2017,
- Recensement de la population de 2017 (enquêtes annuelles de 2015 à 2019).

**Nous contacter :**

Katy Lequin  
Chargée de communication externe  
Insee Bourgogne-Franche-Comté  
Tél : 03.80.40.67.11 ou 06.63.30.50.36  
Mél : dr25-communication-externe@insee.fr

**Communiqués de presse  
Bourgogne-Franche-Comté**

<https://www.insee.fr/fr/information/2117832?debut=0&region=REG27>



#BFC

#BourgogneFrancheComtéfrom:InseeRegions

La Bourgogne-Franche-Comté se classe au 7<sup>e</sup> rang des régions métropolitaines pour la proportion d'entrepreneurs parmi les actifs occupés. C'est dans les régions du sud du pays que le non-salariat est le plus fréquent : il représente 16,7 % des actifs occupés en Corse, 16 % en Occitanie et en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il est, à l'inverse, moins répandu en l'Île de France, 9,2 %, et dans les Hauts de France, 9,7 %.

## Les non-salariés d'entreprises classiques sont relativement plus nombreux qu'au plan national

En Bourgogne-Franche-Comté, les non-salariés sont **pour plus des deux-tiers des hommes**.

**Les entrepreneurs individuels** (hors micro-entreprise) et **gérants majoritaires de société** sont les plus nombreux : ils représentent chacun plus de 37 % des non-salariés. Les seconds sont les gérants qui détiennent seuls ou à plusieurs le capital social de la société.

Les entrepreneurs individuels (hors micro-entreprise) et gérants majoritaires de société sont les **non-salariés d'entreprises dites "classiques"**. Ils sont relativement plus nombreux dans la région : ils constituent 75 % des non-salariés contre 71 % en France métropolitaine.

Nombre et part de non-salariés selon le type

Type de non-salarié	Bourgogne-Franche-Comté		France métropolitaine	
	Nb de non-salariés	%	Nb de non-salariés	%
Entrepreneur individuel	50 492	37,7	1 204 096	38,1
Gérant majoritaire de société	49 730	37,2	1 033 728	32,7
<b>Ensemble hors Micro-entreprise</b>	<b>100 222</b>	<b>74,9</b>	<b>2 237 824</b>	<b>70,8</b>
Micro-entrepreneur	33 539	25,1	922 273	29,2
<b>Ensemble</b>	<b>133 761</b>	<b>100,0</b>	<b>3 160 097</b>	<b>100,0</b>

Source : Insee, base des non-salariés 2017.

Enfin, un quart des non-salariés sont **micro-entrepreneurs**. Ce statut est relativement moins fréquent dans la région qu'au plan national. A l'origine désigné comme auto-entrepreneur, il correspond à un régime de travailleur indépendant créé en 2008 pour simplifier la gestion administrative en remplaçant toutes les cotisations sociales et tous les impôts et taxes par un versement unique et proportionnel au chiffre d'affaires.

## Les non-salariés relèvent en premier lieu de l'agriculture, puis du commerce et de la construction

La Bourgogne-Franche-Comté est une région où **l'agriculture est très présente**. Aussi, près de 21 % des non-salariés exercent dans ce secteur, c'est davantage qu'en France métropolitaine, 13 %. Ce sont majoritairement des hommes, qui travaillent surtout dans l'élevage de vaches laitières et d'autres bovins, la culture de céréales, ou celle de la vigne. Ces activités sont en lien avec les productions renommées de la région, en fromages comme le Comté, le Morbier et le Mont-d'Or et en vins comme les grands crus des côtes de Beaune, côtes de Nuits et du Chablisien.

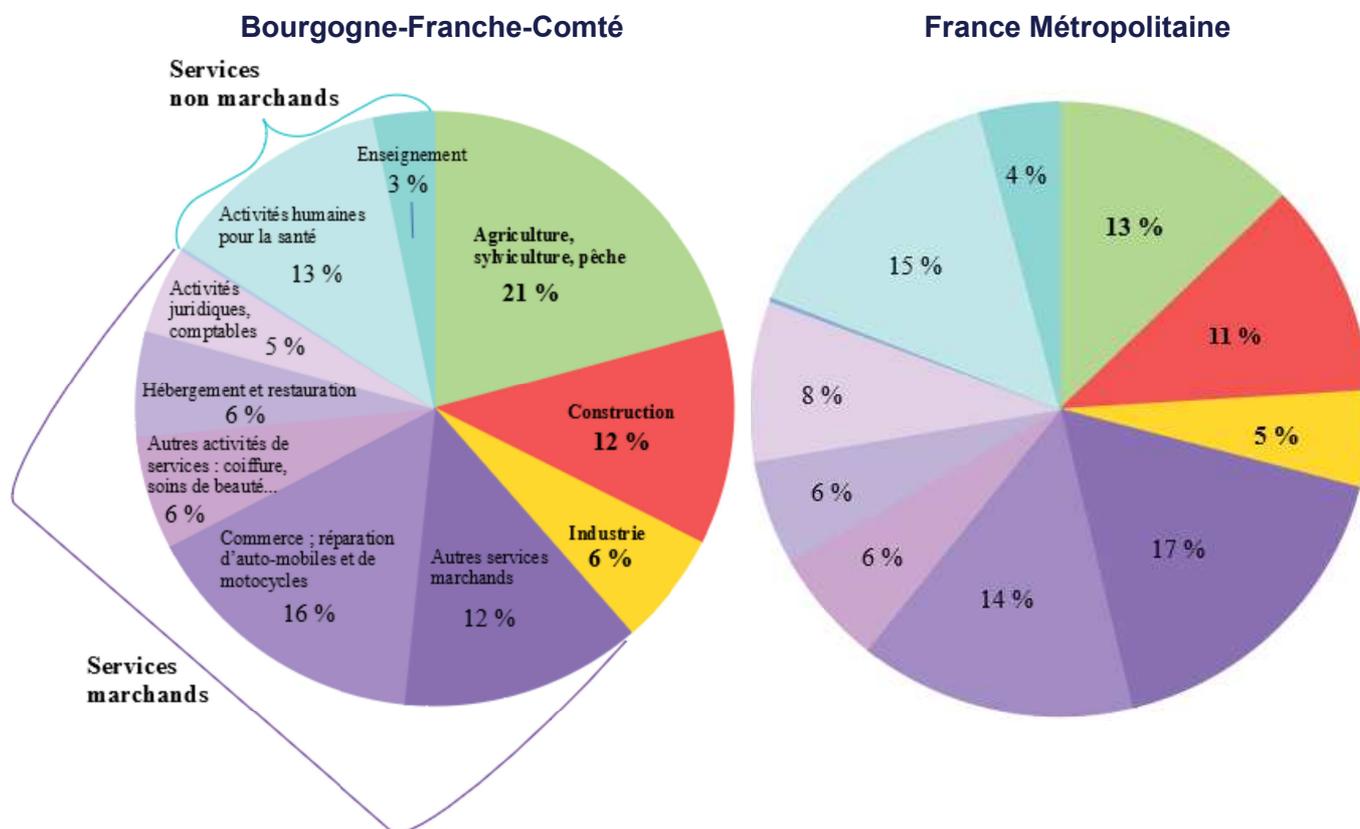
**Le commerce, l'entretien de véhicules** sont également des activités davantage présentes dans la région : elles concernent 16 % des non-salariés, plus qu'au niveau national, 14 %. On y trouve en premier lieu les dirigeants des commerces de détail y compris ceux exposant dans les marchés, des garages et concessionnaires, et des pharmacies.

**La construction** emploie 12 % des non-salariés de la région, soit pratiquement autant qu'au plan national. Les plus nombreux sont les entrepreneurs en maçonnerie, ceux spécialisés dans l'installation électrique, la menuiserie, la peinture ou la vitrerie.

**Les activités liées à la santé humaine** concernent 13 % des non-salariés de la région, moins qu'au plan national cette fois, 15 %. On y trouve des professionnels exerçant en libéral comme les infirmiers, les masseurs-kinésithérapeutes, les médecins libéraux, les sages-femmes. Il s'agit souvent de métiers très féminisés, des professions réglementées où le niveau de qualification requis est parfois élevé.

Les activités de services aux entreprises que sont **les activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie et d'analyse technique** sont également moins fréquentes dans la région qu'au plan national. En fait, la concurrence des régions parisienne et lyonnaise est forte car ces activités se développent surtout dans les métropoles où le tissu économique est important et les débouchés plus nombreux.

Répartition des principales activités des non-salariés



Source : Insee, base des non-salariés 2017

## Les non-salariés sont plus diplômés que les salariés De nombreux diplômés du supérieur dans le secteur de la santé

**Les entrepreneurs constituent une population plutôt diplômée** : 58 % d'entre eux possèdent, en Bourgogne-Franche-Comté, au moins le baccalauréat ; c'est un peu plus que les salariés de la région, 55 %. En effet, la possession d'un diplôme au même titre qu'une solide expérience professionnelle sont des gages de réussite pour les personnes souhaitant se lancer dans l'entrepreneuriat : elles ont plus de chances de maintenir leur entreprise au cours du temps.

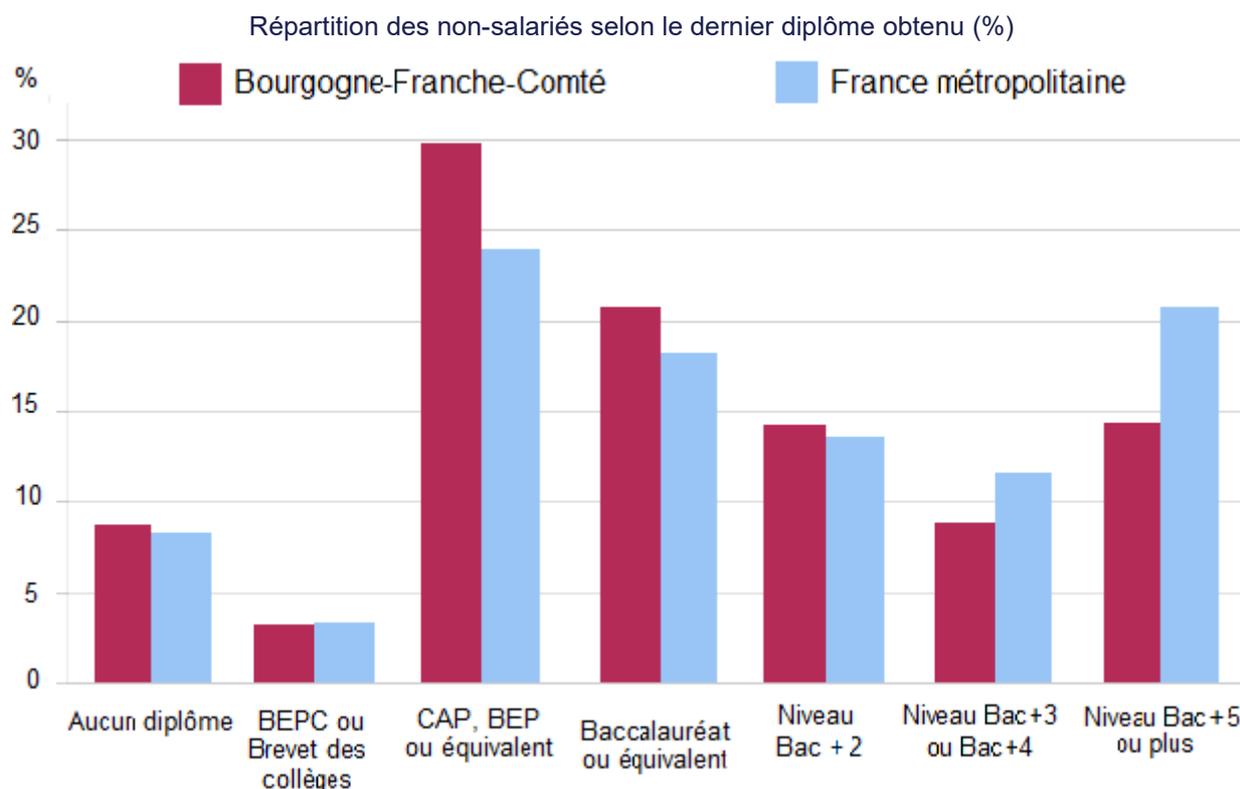
Néanmoins, les entrepreneurs de Bourgogne-Franche-Comté ont globalement un **niveau de qualification moins élevé qu'en moyenne au plan national**. Ainsi, 38 % ont un diplôme de l'enseignement supérieur contre 46 % en France métropolitaine. Ce constat est en lien avec la moindre présence dans la région des activités nécessitant de hautes qualifications comme les services aux entreprises cités plus haut et les professions réglementées de la santé. Dans la région, les non-salariés sont, en fait, davantage titulaires d'un CAP ou BEP, 30 contre 24 %.

### Le niveau de qualification dépend du secteur d'activité.

En Bourgogne-Franche-Comté, les non-salariés du **secteur de la santé** sont les plus diplômés : huit sur dix sont diplômés de l'enseignement supérieur. En effet, les professions réglementées, médicales et paramédicales, requièrent plus que le baccalauréat. Viennent ensuite les non-salariés des **activités juridiques, comptables ou scientifiques** où les deux tiers sont en possession d'un diplôme supérieur.

**Dans l'agriculture**, le niveau de formation des non-salariés a fortement progressé : 80 % des moins de 40 ans ont au moins le baccalauréat contre un tiers des plus de 50 ans. Cette évolution est liée à la nécessité de posséder au moins un baccalauréat professionnel ou un brevet professionnel de responsable d'exploitation agricole ou tout diplôme de niveau équivalent pour bénéficier d'aides à l'installation.

**Les secteurs de la construction et de l'industrie** sont ceux où les non-salariés sont les moins diplômés : les titulaires de CAP, BEP et les sans diplômes y sont majoritaires.



Sources : Insee, base des non-salariés 2017.

## La moitié des non-salariés dégagent un revenu de 1 280 € par mois, mais les disparités de revenus sont particulièrement fortes

Hors secteur agricole, la moitié des non-salariés de Bourgogne-Franche-Comté tirent moins de **1 280 euros par mois** de leur activité en 2017.

**Les disparités de revenu sont marquées** parmi les non-salariés. En effet, un non-salarié sur quatre gagne moins de 280 euros par mois, alors qu'un quart perçoit plus de 2 455 euros, soit un rapport de 1 à 9 entre les deux.

**Environ un quart des non-salariés ont occupé parallèlement au moins une activité salariée** dans l'année pour disposer de davantage de ressources.

Revenu mensuel médian des non-salariés dans le cadre de leur activité non-salariée (hors agriculture) et part ayant également une activité salariée

Type de non-salarié	Bourgogne-Franche-Comté	
	Revenu mensuel médian (€) de l'activité non-salarié	Part des non-salariés ayant occupé au moins un poste salarié dans l'année (%)
Entrepreneur individuel	2 318	15,4
Gérant majoritaire de société	2 042	13,8
<b>Ensemble hors Micro-entreprise</b>	<b>2 176</b>	<b>14,7</b>
Micro-entrepreneur	249	42,7
<b>Ensemble</b>	<b>1 278</b>	<b>23,8</b>

Sources : Insee, base des non-salariés 2017.

**Les micro-entrepreneurs tirent de leur activité des revenus plus faibles** : leur revenu mensuel médian s'élève à 250 euros contre 2 180 euros pour les non-salariés d'entreprises classiques. En fait, le statut de micro-entrepreneur permet des formalités simplifiées à la création, ainsi que pour le calcul des impôts et des cotisations. Il est soumis, en revanche, à un plafond annuel de ressources, ce qui limite les rémunérations par rapport à ceux qui sont à la tête d'entreprises classiques. La plupart ont d'ailleurs d'autres revenus :

quatre micro-entrepreneurs sur dix ont également eu une activité salariée au cours de l'année, contre 15 % des non-salariés d'entreprises classiques.

**Les jeunes non-salariés perçoivent des revenus plus faibles** : la moitié de ceux ayant moins de 30 ans retirent de leur activité moins de 622 euros par mois. Ils ont, en fait, peu d'expérience et de réseaux leur permettant de dégager davantage de revenus. Ils sont, par ailleurs, très fréquemment en micro-entreprises à 43 %, et leurs revenus sont donc plafonnés. A l'inverse, le revenu mensuel médian des non-salariés âgés de 45 à 59 ans est de 1 578 euros. Leur expérience est un atout et peu sont micro-entrepreneurs, 19 %.

## De hauts revenus dans les activités juridiques, comptables, financières, assurantielles et dans la santé

**Les non-salariés qui perçoivent les revenus les plus élevés sont également ceux disposant des plus hautes qualifications.** Les juristes et comptables, les vétérinaires disposent d'un revenu médian mensuel d'un peu plus de 5 500 €. Viennent ensuite les non-salariés des activités auxiliaires des services financiers et d'assurance, 5 170 €. Les non-salariés du secteur de la santé perçoivent également des revenus plus élevés, 3 600 € avec des situations variables, notamment entre les médecins, les sages-femmes, les masseurs-kinésithérapeutes, les infirmiers.

**Les non-salariés de la construction** sont ceux qui disposent des niveaux de qualification globalement les moins élevés, mais souvent des diplômes spécialisés de niveau CAP ou BEP qui confèrent des savoir-faire. Aussi, ils perçoivent globalement un revenu de 1 600 €, supérieur à la moyenne de l'ensemble des non-salariés. D'ailleurs, peu d'entre eux ont recours à une activité complémentaire pour compléter leur revenu, 13 %.

Revenu mensuel médian des non-salariés dans le cadre de leur activité non-salariée (hors agriculture) et part ayant également une activité salariée

Activité principale de l'entreprise	Bourgogne-Franche-Comté	
	Revenu mensuel médian (€) de l'activité non-salariée	Part des non-salariés ayant occupé au moins un poste salarié dans l'année (%)
<b>Construction</b>	<b>1 606</b>	<b>12,6</b>
<b>Industrie</b>	<b>949</b>	<b>20,6</b>
<b>Services principalement marchands</b>	<b>915</b>	<b>23,4</b>
<i>dont Commerce ; réparation de véhicules</i>	883	18,1
<i>Autres activités (coiffure, soins de beauté...)</i>	766	22,7
<i>Hébergement et restauration</i>	1 007	14,7
<i>Activités juridiques, comptables, de gestion</i>	2 154	26,2
<b>Services principalement non marchands</b>	<b>2 835</b>	<b>33,7</b>
<i>dont Santé humaine (infirmier, généralistes...)</i>	3 600	28,6
<i>Arts, spectacles et activités récréatives</i>	231	49,1
<i>Enseignement</i>	476	53,3
<b>Activité non renseignée</b>	<b>683</b>	<b>/</b>
<b>Ensemble hors agriculture</b>	<b>1 278</b>	<b>23,8</b>

Sources : Insee, base des non-salariés 2017.

**Le revenu médian le plus faible concerne les non-salariés des arts, spectacles et activités récréatives**, 230 €. Leur activité non-salariée est souvent un appoint car près de la moitié ont par ailleurs une activité salariée. Ce sont souvent des animateurs sportifs et culturels en micro-entreprise, parce que le salariat ne leur propose que des contrats courts fractionnés, saisonniers et peu rémunérés. Ils travaillent souvent avec le milieu associatif dont les budgets sont limités et dépendent grandement des subventions publiques. Ils sont mis en concurrence par les employeurs qui cherchent à abaisser le prix des prestations.

Le revenu est également peu élevé pour les non-salariés **de l'enseignement, de la coiffure et des soins de beauté, de l'entretien et de la réparation de véhicules**. Dans l'enseignement, le revenu mensuel médian est d'à peine 480 euros. Aussi, la moitié des non-salariés de ce secteur complètent par des revenus tirés d'une activité salariée complémentaire.

## De nombreux non-salariés en Saône-et-Loire, relativement peu dans le Territoire de Belfort

**La Saône-et-Loire est le département de Bourgogne-Franche-Comté qui comporte le plus de non-salariés**, 28 200. Viennent ensuite les départements de la Côte-d'Or, 27 400 et du Doubs, 23 500.

**La Nièvre et la Haute-Saône sont les départements où le non-salariat est le plus fréquent** : les non-salariés représentent 13,9 % des actifs occupés. Viennent ensuite, dans la région, le Jura, la Saône-et-Loire et l'Yonne, où le taux de non-salariés parmi les actifs occupés dépasse 13 %.

Nombre et part de non-salariés par département

	Nombre de non-salariés	Part des non-salariés parmi les actifs occupés (%)
Côte-d'Or	27 400	12,1
Doubs	23 500	11,1
Jura	13 000	13,6
Nièvre	10 300	13,9
Haute-Saône	10 700	13,9
Saône-et-Loire	28 200	13,4
Yonne	16 100	13,2
Territoire de Belfort	4 600	8,6
<b>Bourgogne-Franche-Comté</b>	<b>133 800</b>	<b>12,5</b>

En rouge = les valeurs départementales les plus élevées.

En bleu = la valeur départementale la plus faible.

Sources :

Insee, base des non-salariés 2017,

Insee, Recensement de la population de 2017 (enquêtes annuelles de 2015 à 2019).

**Les départements de la Nièvre et de la Saône-et-Loire** comportent relativement moins de micro-entrepreneurs que les autres départements de la région, mais davantage d'autres entrepreneurs individuels. Les agriculteurs y sont en fait davantage présents : ils constituent 29 % des non-salariés dans la Nièvre et 24 % en Saône-et-Loire contre 21 % en Bourgogne-Franche-Comté. A contrario, les entrepreneurs nivernais travaillant dans les services sont relativement moins nombreux, 54 % contre 61% au niveau régional.

Les non-salariés de Saône-et-Loire (hors agriculture) sont dans la région ceux qui disposent des revenus les plus élevés : le revenu médian mensuel atteint 1 346 euros contre 1 278 euros dans l'ensemble de la région. En particulier, c'est en Saône-et-Loire que les entrepreneurs du secteur de la construction disposent globalement des revenus les plus élevés. Dans la Nièvre, les non-salariés sont moins diplômés de l'enseignement supérieur: 31 % ont un diplôme post-baccalauréat contre 38 % au niveau régional. Néanmoins, leur niveau de revenu est globalement comparable à leurs homologues de la région. Il est toutefois plus élevé dans les services non marchands et particulièrement faible dans l'industrie.

**Dans les départements de la Haute-Saône et du Jura**, les non-salariés (hors agriculture) sont ceux de la région qui disposent des revenus les moins élevés, respectivement 1 186 et 1 111 euros de revenu mensuel médian. En Haute-Saône, les non-salariés ont les niveaux de qualification les plus bas: 47 % d'entre eux sont sans diplôme, ou avec un diplôme de niveau brevet, CAP ou BEP contre 42 % au niveau régional. Dans le Jura, les non-salariés des services non marchands perçoivent les revenus les plus bas de la région : la moitié gagnent moins de 2 393 euros contre 2 835 euros au niveau régional.

**Dans l'Yonne**, le non-salariat est également répandu et le profil des entrepreneurs se distingue peu de celui de l'ensemble des non-salariés de la région.

**Dans le Doubs et en Côte-d'Or**, les non-salariés sont moyennement présents : ils constituent respectivement 11,1 % et 12,1 % des actifs occupés. Comparé à la moyenne régionale, le statut de gérants majoritaires de société y est plus fréquent alors que celui d'entrepreneurs individuels est moins répandu. En particulier, les non-salariés du secteur agricole y sont sous-représentés, contrairement à ceux des services non marchands et marchands. Dans ces deux départements, les non-salariés sont plus souvent diplômés de l'enseignement supérieur. Les revenus médians mensuels des non-salariés (hors agriculture) sont globalement 4 % plus élevés que la moyenne régionale.

**Le territoire de Belfort** se distingue par un faible nombre de non-salariés, 4 600. Il s'agit en effet du département le moins peuplé de la région et celui où le **non-salariat est le moins répandu**. Ce type d'exercice concerne en effet 8,6 % des actifs occupés, soit la plus faible proportion de la région.

L'exercice en micro-entreprise y est plus fréquent que dans le reste de la région, et les gérants majoritaires de société sont à l'inverse moins présents. Les non-salariés sont davantage des femmes dans ce

département, 36 contre 32 %. Ils exercent davantage leur activité dans les services : 75 % y pratiquent leur activité contre 61 % au niveau régional. Ils exercent en particulier davantage dans la santé et le secteur du commerce et de la réparation de véhicules. Il s'agit d'un département très urbain, les agriculteurs y sont donc très peu présents.

Hors secteur agricole, le revenu mensuel médian est plus élevé dans le territoire de Belfort que dans la région. Dans l'industrie en particulier, la moitié des non-salariés perçoivent plus de 1 290 euros par mois, contre 950 euros au niveau régional. Il en va de même pour les non-salariés des services non marchands. À l'inverse, ceux du secteur de la construction touchent les revenus les plus faibles de la région.

## Méthode, sources et définitions

Ce communiqué étudie le nombre et le profil des **non-salariés**, appelés également entrepreneurs. En effet, il existe peu de dirigeants salariés de leur entreprise ; un peu plus de 7 000 sont dans ce cas en Bourgogne-Franche-Comté contre 133 800 qui sont à la tête de leur entreprise en tant que non-salariées.

**Deux sources de données sont employées.** La **base des non-salariés 2017** permet le décompte du nombre de personnes ayant exercé une activité non salariée au cours de l'année, l'étude de leurs caractéristiques, de leur revenu et de connaître leur éventuelle activité salariée complémentaire. Ne sont pas comptés dans cette base, les gérants minoritaires de SARL, ainsi que les dirigeants de sociétés anonymes (SA) ou de sociétés par actions simplifiées (SAS), qui sont assimilés salariés au sens de la sécurité sociale. Le **recensement de la population de 2017** bâti avec les enquêtes annuelles de recensement de 2015 à 2019 permet de connaître leur poids dans la population active et le niveau du plus haut diplôme obtenu.

**Le revenu d'activité des non-salariés** étudié dans ce communiqué repose sur le revenu professionnel imposable, après réintégration de certains allègements fiscaux et des cotisations sociales facultatives. En cas d'exercice déficitaire, le revenu des entreprises individuelles des secteurs non agricoles est considéré comme nul. **Le champ de l'agriculture est exclu et les taxés d'office ne sont pas pris en compte.** Ces derniers, au nombre de 1 500 en Bourgogne-Franche-Comté, sont les contribuables qui ne respectent pas leurs obligations déclaratives. Pour eux, l'administration fiscale estime le revenu de façon forfaitaire, en fonction des montants déclarés les années précédentes (s'ils existent), du nombre d'années de non déclaration et des plafonds de sécurité sociale.

Pour tenir compte du fait que certaines personnes n'ont travaillé qu'une partie de l'année, **les revenus publiés sont « annualisés »** (ramenés à ce qu'aurait perçu un non-salarié s'il avait été affilié l'année complète). Les statistiques de revenus annualisés s'obtiennent alors en utilisant une pondération au prorata de la durée d'affiliation dans l'année.

### Pour en savoir plus :

- Duco Q., «Des revenus d'activité bien plus dispersés pour les non-salariés que pour les salariés», Insee Focus n° 213, octobre 2020  
A consulter sous : <https://insee.fr/fr/statistiques/4924019>
- Ville H., Brion D., «En Bourgogne-Franche-Comté, un tiers des entrepreneurs sont des femmes, à la tête de structures aussi pérennes que celles des hommes», Insee Flash Bourgogne-Franche-Comté n° 105, juin 2020  
A consulter sous : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4503511>
- Andrieu H., Volmers G., «16 300 entreprises susceptibles d'être concernées par une transmission dans les 10 ans en Bourgogne-Franche-Comté», Insee Flash Bourgogne-Franche-Comté n° 100, février 2020  
A consulter sous : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4303729>
- Andrieu H., Leseur B., «Animation et sport en Bourgogne-Franche-Comté : des conditions d'emploi qui incitent à la multi-activité», Insee Analyses Bourgogne-Franche-Comté n° 64, novembre 2019  
A consulter sous : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4254339>
- Site « Statistiques locales » de cartographie dynamique de l'Insee. A consulter sous : <https://statistiques-locales.insee.fr/#c=indicator&i=filosofi.tym5tp60&s=2017&view=map>
- Portrait statistique d'un territoire voulu.  
A consulter sous : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/zones/2011101>
- Comparateur de plusieurs territoires voulus.  
A consulter sous : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/zones/1405599>

## Données complémentaires par département :

### Nombre de non-salariés par département et répartition selon le type de non-salarié

	Nombre de non-salariés	Répartition des non-salariés selon leur type (%)			
		Entrepreneur individuel	Gérant majoritaire de société	Auto-entrepreneur	Ensemble
Côte-d'Or	27 400	34	40	26	100
Doubs	23 500	36	38	26	100
Jura	13 000	37	37	26	100
Nièvre	10 300	45	33	22	100
Haute-Saône	10 700	37	37	26	100
Saône-et-Loire	28 200	40	37	23	100
Yonne	16 100	39	36	25	100
Territoire de Belfort	4 600	39	33	28	100
<b>Bourgogne-Franche-Comté</b>	<b>133 800</b>	<b>38</b>	<b>37</b>	<b>25</b>	<b>100</b>

En rouge = la valeur départementale la plus élevée.

En bleu = la valeur départementale la plus faible.

Source : Insee, base des non-salariés 2017.

### Nombre de non-salariés par département et selon le secteur d'activité

Activité principale de l'entreprise	Côte-d'Or	Doubs	Jura	Nièvre	Haute-Saône	Saône-et-Loire	Yonne	Territoire de Belfort	Bourgogne-Franche-Comté
	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre
Agriculture, sylviculture, pêche	4 558	3 927	2 860	2 944	2 595	6 683	3 753	305	27 625
Construction	3 197	2 556	1 496	1 185	1 429	3 162	2 023	565	15 613
Industrie	1 438	1 465	1 014	581	722	1 737	967	277	8 201
Services principalement marchands	13 298	10 885	5 620	4 243	4 500	12 402	7 004	2 439	60 391
dont Commerce ; réparation de véhicules	4 476	3 663	1 899	1 448	1 803	4 343	2 456	816	20 904
Autres activités (coiffure, soins de beauté...)	1 541	1 546	819	608	621	1 771	913	386	8 205
Hébergement et restauration	1 540	1 255	762	703	552	1 660	900	309	7 681
Activités juridiques, comptables, de gestion	1 708	1 217	472	316	379	1 219	655	294	6 260
Services principalement non marchands	4 791	4 499	1 955	1 350	1 426	4 107	2 264	992	21 384
dont Santé humaine (infirmier, généralistes...)	3 756	3 539	1 418	1 087	1 158	3 278	1 769	775	16 780
Enseignement	972	906	513	250	259	771	466	207	4 344
Activité non renseignée	7	33	18	6	4	7	0	17	92
Gérants sans lien	101	104	49	20	37	100	29	15	455
Ensemble	27 390	23 469	13 012	10 329	10 713	28 198	16 040	4 610	133 761

En rouge = la valeur départementale la plus élevée.

En bleu = la valeur départementale la plus faible.

Source : Insee, base des non-salariés 2017.

### Répartition des non-salariés par département et selon le secteur d'activité

Activité principale de l'entreprise	Côte-d'Or	Doubs	Jura	Nièvre	Haute-Saône	Saône-et-Loire	Yonne	Territoire de Belfort	Bourgogne-Franche-Comté
	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Agriculture, sylviculture, pêche	17	17	22	29	24	24	23	7	21
Construction	12	11	11	11	13	11	13	12	12
Industrie	5	6	8	6	7	6	6	6	6
Services principalement marchands	49	46	43	41	42	44	44	53	45
dont Commerce ; réparation de véhicules	16	16	15	14	17	15	15	18	16
Autres activités (coiffure, soins de beauté...)	6	7	6	6	6	6	6	8	6
Hébergement et restauration	6	5	6	7	5	6	6	7	6
Activités juridiques, comptables, de gestion	6	5	4	3	4	4	4	6	5
Services principalement non marchands	17	19	15	13	13	15	14	22	16
dont Santé humaine (infirmier, généralistes...)	14	15	11	11	11	12	11	17	13
Enseignement	4	4	4	2	2	3	3	4	3
Activité non renseignée	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Gérants sans lien	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100	100

En rouge = la valeur départementale la plus élevée.

En bleu = la valeur départementale la plus faible.

Source : Insee, base des non-salariés 2017.

## Part de non-salariés par département et selon le secteur d'activité

	Côte-d'Or	Doubs	Jura	Nièvre	Haute-Saône	Saône-et-Loire	Yonne	Territoire de Belfort	Bourgogne-Franche-Comté
Activité principale de l'entreprise	%	%	%	%	%	%	%	%	%
<b>Agriculture, sylviculture, pêche</b>	<b>49</b>	<b>71</b>	<b>68</b>	<b>64</b>	<b>66</b>	<b>64</b>	<b>53</b>	<b>78</b>	<b>21</b>
<b>Construction</b>	<b>22</b>	<b>22</b>	<b>23</b>	<b>25</b>	<b>29</b>	<b>23</b>	<b>27</b>	<b>20</b>	<b>12</b>
<b>Industrie</b>	<b>5</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>3</b>	<b>6</b>
<b>Services principalement marchands</b>	<b>13</b>	<b>13</b>	<b>16</b>	<b>15</b>	<b>17</b>	<b>15</b>	<b>15</b>	<b>11</b>	<b>45</b>
<i>dont Commerce ; réparation de véhicules</i>	16	15	15	16	19	15	13	14	16
<i>Autres activités (coiffure, soins de beauté...)</i>	22	27	31	27	20	30	31	21	6
<i>Hébergement et restauration</i>	16	19	24	27	32	25	21	21	6
<i>Activités juridiques, comptables, de gestion</i>	23	16	20	24	24	20	25	10	5
<b>Services principalement non marchands</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>5</b>	<b>16</b>
<i>dont Santé humaine (infirmier, généralistes...)</i>	23	21	20	17	21	21	23	19	13
<i>Enseignement</i>	5	5	7	5	4	5	5	4	3
<b>Ensemble</b>	<b>12</b>	<b>11</b>	<b>14</b>	<b>14</b>	<b>14</b>	<b>13</b>	<b>13</b>	<b>9</b>	<b>100</b>

En rouge = la valeur départementale la plus élevée.

En bleu = la valeur départementale la plus faible.

Sources : Insee, base des non-salariés 2017, Recensement de la population de 2017 (enquêtes annuelles de 2015 à 2019).

## Revenu mensuel médian des non-salariés dans le cadre de leur activité non-salariée (hors agriculture)

	Côte-d'Or	Doubs	Jura	Nièvre	Haute-Saône	Saône-et-Loire	Yonne	Territoire de Belfort	Bourgogne-Franche-Comté
Activité principale de l'entreprise	Revenu mensuel médian (€)								
<b>Agriculture, sylviculture, pêche</b>	données non disponibles								
<b>Construction</b>	<b>1 630</b>	<b>1 659</b>	<b>1 407</b>	<b>1 410</b>	<b>1 452</b>	<b>1 834</b>	<b>1 603</b>	<b>1 282</b>	<b>1 606</b>
<b>Industrie</b>	<b>1 045</b>	<b>976</b>	<b>825</b>	<b>670</b>	<b>801</b>	<b>1 133</b>	<b>842</b>	<b>1 290</b>	<b>949</b>
<b>Services principalement marchands</b>	<b>974</b>	<b>956</b>	<b>844</b>	<b>890</b>	<b>774</b>	<b>966</b>	<b>808</b>	<b>909</b>	<b>915</b>
<b>Services principalement non marchands</b>	<b>2 668</b>	<b>2 668</b>	<b>2 393</b>	<b>3 284</b>	<b>3 145</b>	<b>3 038</b>	<b>3 050</b>	<b>3 314</b>	<b>2 835</b>
<b>Ensemble hors agriculture</b>	<b>1 324</b>	<b>1 338</b>	<b>1 111</b>	<b>1 213</b>	<b>1 186</b>	<b>1 346</b>	<b>1 200</b>	<b>1 337</b>	<b>1 278</b>

En rouge = la valeur départementale la plus élevée.

En bleu = la valeur départementale la plus faible.

Source : Insee, base des non-salariés 2017.